



Sci à plusieurs et micro seule

Par Mso

Bonjour,

Je souhaite créer une micro entreprise en communication digitale. Seulement je fait déjà partie d'une SCI en tant que dirigeante avec 4 autres personnes.

Il semblerait que je doive utiliser le même numéro de SIREN et faire une adjonction d'activité ?

Seulement je ne veux pas modifier la SCI ni, surtout, que d'autres personnes n'aient de droit sur ma micro entreprise /mon activité.

Que puis-je faire ?

Par Gabyl

Mais non, ce sont deux activités différentes

Vous pouvez avoir des parts en SCI et ouvrir une activité de micro-entrepreneur...

Après il faut voir si la sci est imposable à IS ou IR ou si vous recevez des dividendes pour votre déclaration aux impôts ce qui vous permettra de choisir en le prélèvement à la source pour votre micro ou non selon vos intérêts.

Par Mso

D'accord, merci.

Non la SCI ne génère pas de revenus actuellement.

En fait, j'ai fait les demandes de création pour ma micro entreprise et l'INSEE m'indique que j'ai déjà une entreprise au numéro de "SIREN XXX XXX XXX".

Je n'ai pas d'entreprise et le numéro fourni par l'INSEE a l'air très clairement faux.

Je me demandais donc si c'était la SCI qui pouvait créer un problème.

Par Gabyl

Normalement non, mais méfiez vous des homonymes...

Prenez contact avec insee demandez leurs de quelle activité relève le no de Siren qu'ils vous attribuent, prenez aussi contact avec l'URSSAF et mettez les courant...